

La mission de l'organisme est de favoriser la santé de l'environnement et celle des citoyens de l'Outaouais par l'entremise de nos volets : la reforestation urbaine, l'éducation relative à l'environnement, la gestion écologique d'événements.

Enviro Éduc-Action est très impliqué pour le développement durable de notre ville. Nous participons, par nos activités de plantations d'arbres, de gestion écologique d'événements et d'éducation à faire une différence maintenant et pour nos enfants. Nous avons déjà soumis un mémoire sur nos préoccupations pour la politique environnementale de la ville.

Voici les commentaires et suggestions apportés par Enviro Éduc-Action face à la deuxième ronde de consultation de la politique environnementale de la ville de Gatineau.

EAU :

1.

Réduire le gaspillage de l'eau potable et voir à éliminer les pertes

- Implanter des points de mesure sur le réseau.
- Mettre sur pied un programme de détection de fuite.
- Réhabiliter le réseau d'aqueduc.

Avant de sensibiliser les citoyens à la conservation de l'eau, il faudrait que la ville prêche par l'exemple. De grandes pertes d'eau potable sont attribuables aux fuites d'eau de notre réseau d'aqueduc.

8.

Sensibiliser à l'utilisation

Responsable de l'eau

- Poursuivre le programme d'économie d'eau potable.
- Promouvoir des mesures d'économie d'eau.

Plusieurs grands entrepreneurs peuvent faire une différence en économie d'eau lorsqu'ils construisent de gros immeubles. Il faudrait bonifier le programme d'économie d'eau et l'adapter pour eux. Encore une fois, ces constructeurs aussi doivent prêcher par l'exemple. Ce sont eux qui construisent les habitations de nos futurs enfants.

9.

Informé et sensibiliser la population et les industries au sujet de la réglementation concernant les eaux usées

- Sensibiliser les citoyens à l'importance de ne pas jeter n'importe quoi dans les égouts (toilettes, évier, etc.).

Les citoyens ne comprennent pas toujours l'impact de leurs gestes. Il croit parfois que l'eau usée et contaminée retourne à l'usine de traitement et est totalement traitée. Il faut leur faire comprendre qu'il y a des pollutions et pertes d'énergies engendrées par ces gestes et que notre santé peut être touchée à moyen terme.

AIR :

3. Réduire les déplacements automobiles en solitaire des employés de la Ville aux fins de leurs déplacements domicile-travail

Encourager les employés de la Ville à utiliser les transports collectifs et les modes actifs de transport pour les déplacements entre le domicile et le travail

- Continuer à promouvoir la participation de la Ville au programme d'incitation à l'usage du transport en commun (*programme employeur* de la STO).
- Généraliser l'installation d'infrastructures adéquates et accueillantes pour les adeptes du transport actif (supports à vélo sécuritaires et protégés, casiers, en nombre suffi sant) dans les immeubles municipaux.
- Faciliter l'accès au télétravail et en encourager la pratique.

Il faudrait préciser le Co-voiturage.

Le télétravail devrait être prioritaire pour les fonctionnaires. Il devrait aussi avoir un programme pour inciter les fonctionnaires à vivre dans le centre-ville ou près du travail. Il faut densifier les travailleurs près de leurs centres de travail pour réduire les déplacements.

11.

Compléter et finaliser le réseau cyclable intégré récréatif et utilitaire

- Développer en priorité les liens manquants au réseau cyclable existant en collaboration avec la CCN et la Ville d'Ottawa.
- Accompagner le réseau cyclable intégré des infrastructures de soutien adéquates (commodités, restauration, support à vélos, vestiaire, douche, etc.).
- Assurer que la bande cyclable du Rapibus soit utilisable à longueur d'année et identifier d'autres axes stratégiques potentiels.
- Développer un réseau de vélos en libre-service dans les coeurs de villages urbains et dans le centre-ville.

#### 1- Les bandes cyclables :

Dans ces énoncés, il n'y a pas assez d'emphase sur le concept de déplacements utilitaires : **le vélo utilitaire doit être au cœur des solutions du transport durable.** N'oublions pas que la population de la ville de Gatineau est reconnue pour ses problèmes d'obésités. Le vélo est la solution idéale pour la santé et l'environnement. Par contre, **ce n'est pas sécuritaire de faire du vélo utilitaire à Gatineau.** Pour faire en sorte que les citoyens utilisent le vélo au lieu de la voiture ; il faut assurer les infrastructures de bases tels : **un réseau de bandes cyclables** (lignes peintes sur l'asphalte) **sur les rues passantes menant vers les grands boulevards où l'on devrait normalement retrouver des pistes cyclables.** Si l'on ne retrouve pas de pistes cyclables sur les grands boulevards, il devrait au moins pouvoir y avoir des bandes cyclables sur les rues parallèles à proximité. **Le vélo utilitaire doit être au centre des préoccupations de notre ville.** Le coût d'implantation d'un plan de transport pour le vélo utilitaire en mettant en priorité un réseau de bandes cyclables pour assurer la sécurité des cyclistes et l'efficacité de leurs

déplacements est minime. Nous devons seulement avoir la volonté politique de redonner la place aux cyclistes dans notre de façon sécuritaire et en harmonie avec les autres moyens de transports. Le service d'urbanisme de la ville devrait être responsable de réaliser ce plan. Villes ont déjà fait leur preuves : **nous sommes vraiment en retard!** Vraisemblablement, depuis la fusion de la ville, il y a beaucoup moins de bandes cyclables.

## 2- Les pistes cyclables :

Les pistes cyclables ne sont pas tous utilitaires. Ils représentent souvent un détour pour les utilisateurs qui désirent arriver au travail à l'heure. C'est pourquoi nous devons les compléter de bandes cyclables sur d'autres rues passantes. Le problème au niveau de l'accomplissement du réseau des pistes cyclables à Gatineau est le budget trop mince de 400 000\$. Il est beaucoup trop minime pour les besoins réels.

## SOL :

### 4.

Protection et mise en valeur des terres agricoles

- Poursuivre la mise en oeuvre du processus de mise en valeur du territoire agricole adopté en 2004.
- Déposer auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) une demande à portée collective qui permettra de consolider les îlots déstructurés reconnus au schéma d'aménagement.
- Redéfinir le cadre réglementaire pour favoriser le développement des activités agricoles particulièrement en ce qui concerne une offre réagrotouristique et la vente à la ferme.
- Évaluer la possibilité de mettre en place une campagne de sensibilisation pour l'achat de produits locaux afin de mettre en valeur nos produits, nos marchés publics et nos entreprises qui vendent à la ferme et ainsi réduire les déplacements et les émissions de gaz à effet de serre.

Il serait important de valoriser et d'aider à la promotion et à la coordination de jardins communautaires en ville. C'est une façon très concrète, pour le citoyen, de se rapprocher de la nature en faisant une agriculture saine et sans produits chimiques pour sa propre consommation. Ceci réduit beaucoup les impacts environnementaux liés l'agriculture intensive conventionnelle.

## MATIÈRES RÉSIDUELLES :

Poursuivre la mise en oeuvre du plan de gestion des matières résiduelles 2006-2010

- La révision du plan de gestion des matières résiduelles est prévue tous les cinq ans.
- Rechercher une solution régionale à long terme pour la valorisation et l'élimination des déchets ultimes.
- Planifier des événements écoresponsables (zéro-déchets et carbone neutre) : offrir la formation aux employés municipaux et aux partenaires (Fêtes et festivals, etc.),



sensibiliser les citoyens et les entreprises à ce type d'événements.

Pour que le citoyen recycle, il est primordial qu'il puisse constater une certaine participation à l'extérieur de chez lui. Les entreprises devraient toutes participer au processus de recyclage. Ce sont elles qui produisent 80% des déchets. Ensuite, nous pourrions demander aux citoyens de se responsabiliser. Beaucoup de citoyens ont une attitude pessimiste et ne font aucun geste écolo lorsqu'ils voient les grandes ou plus petites entreprises polluer à outrance. La ville doit favoriser ou obliger les entreprises à recycler.

AUTRES :

La ville doit se doter d'une politique d'achat éthique et responsable verte. Elle doit s'assurer que les fournisseurs de produits et services respectent la politique d'achat. Le concept de gestion du cycle de vie des produits et services est le plus important d'une politique d'achat. Ainsi, on encourage une économie plus écologique en tenant compte de l'extraction et du traitement des matières premières, de la fabrication, du transport et de la distribution, de l'utilisation et du réemploi, du recyclage et de la gestion des déchets.

En conclusion, veuillez noter que nous supportons le mémoire de Jaques Demers qui est un citoyen très engagé pour la cause environnementale depuis plusieurs années. M. Demers est présentement stagiaire pour Enviro Éduc-Action et travail à mettre sur pied un programme de sensibilisation sur les collectivités viables dans le cadre du volet Éducation relative à l'environnement. Il est une ressource importante pour le développement durable de notre ville.

Sébastien Lemay  
Directeur général  
Enviro Éduc-Action